

Fiche de données de sécurité

CARLINEA TROPICAL réf. 180904-1

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 02/12/18

:

Version: 1.00

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : **CARLINEA TROPICAL réf. 180904-1**

Forme du produit : Mélange – Compostion parfumée

Code du produit :

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Produit d'ambiance

Utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

IMPEX SAS
140 Route des Moulins
38490 CHIMILIN - FRANCE
T +33 4 76 32 69 69 - F +33 4 76 32 51 14
richard.paquet@impex.fr - www.impex.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Le numéro de téléphone d'urgence valable en France est le numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59. Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Pour connaître le numéro de téléphone d'urgence valable dans votre pays, merci de contacter les autorités locales compétentes et de consulter le site Internet de l'ECHA (European Chemicals Agency) : http://echa.europa.eu/help/nationalhelp_contact_en.asp

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé dangereux.

Texte intégral des mentions H : voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Fiche de données de sécurité

CARLINEA TROPICAL réf. 180904-1

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 02/12/18

:

Version: 1.00

Non applicable.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Aucune substance dangereuse à signaler

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
-	-	-	-

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin et lui montrer l'emballage.

Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

- | | |
|---|---|
| Premiers soins après inhalation | : Sans objet pour l'utilisation habituelle du mélange. En cas d'inhalation excessive, placer le sujet au grand air ; si les troubles persistent faire appel à un médecin. |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Si une irritation paraît, laver la peau à grande eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. |
| Premiers soins après contact oculaire | : Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.
Envoyer le sujet chez un ophtalmologiste, s'il apparaît une rougeur, une douleur ou une gêne visuelle. |
| Premiers soins après ingestion | : Ne pas faire vomir. En cas de malaise, appeler un médecin ; lui montrer l'étiquette. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- | | |
|------------------|-------------------|
| Symptômes/effets | : Voir ci-dessus. |
|------------------|-------------------|

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin : Traiter selon les symptômes.

Fiche de données de sécurité

CARLINEA TROPICAL réf. 180904-1

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 02/12/18

:

Version: 1.00

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Cette préparation n'est pas inflammable.

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau micronisée, mousse, poudres sèches, CO2.à l'alcool. Brouillards d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Formation d'oxydes de carbone et de vapeurs nocives.

5.3. Conseils aux pompiers

Éliminer les eaux de combustion et les eaux contaminées.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Éviter le contact avec les yeux..

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts, les cours d'eau et les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les déchets avec un absorbant inerte (sable, terre sèche, agglomérant...)

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques 8 et 13 pour des informations complémentaires.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Lors des opérations de fabrication et de conditionnement du mélange :
Éviter le contact avec les yeux. Ne pas boire, manger ou fumer pendant la manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Éviter tout contact avec les oxydants forts, les acides forts, les bases fortes.
Après ouverture, tout récipient doit être refermé avec précaution.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit d'ambiance.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas de valeur d'exposition professionnelle connue.

Fiche de données de sécurité

CARLINEA TROPICAL réf. 180904-1

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 02/12/18

:

Version: 1.00

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés :

Aucune information particulière des fournisseurs des composants.

Protection des yeux et du visage : Éviter le contact avec les yeux.

Protection des mains : Aucune pour l'utilisation prévue.

Protection corporelle : Aucune pour l'utilisation prévue.

Protection des voies respiratoires : Aucune pour l'utilisation prévue.

Mesures d'hygiène

Lors de la manipulation du mélange pour la fabrication ou le conditionnement :

Ne pas manger, ni boire, ni fumer sur les lieux de travail.

Se laver les mains après le travail ou avant les pauses.

Si contact avec la peau, se laver avec de l'eau et du savon.

Si contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau appropriés et homologués.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : Aucune donnée disponible

Odeur : Caractéristique.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

Température de d'ébullition : Voisine de 100°C

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

CARLINEA TROPICAL réf. 180904-1

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 02/12/18

:

Version: 1.00

Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité à 15°C	: Voisine de 1
Solubilité	: Soluble dans l'eau.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Indice de réfraction : 1,4163

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses selon les fournisseurs des composants.

10.2. Stabilité chimique

Le mélange est stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune, selon les informations des fournisseurs.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'information particulière.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants, réducteurs.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé
Toxicité aiguë	: Le mélange n'a pas fait l'objet d'étude toxicologique. Bien que non classé nocif par ingestion, ce mélange ne doit être ingéré en aucun cas.

Fiche de données de sécurité

CARLINEA TROPICAL réf. 180904-1

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 02/12/18

:

Version: 1.00

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ce mélange n'a pas été soumis à des tests écotoxicologiques.

Selon les critères européens, il n'est pas classé nocif pour les organismes aquatiques.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

Fiche de données de sécurité

CARLINEA TROPICAL réf. 180904-1

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 02/12/18

:

Version: 1.00

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Informations sur le perturbateur endocrinien :
Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspecté.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Les éliminer conformément aux réglementations locales en vigueur.
Ne pas déverser dans les égouts ni les cours d'eau, ni les eaux de surface.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

Fiche de données de sécurité

CARLINEA TROPICAL réf. 180904-1

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 02/12/18

:

Version: 1.00

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non
Polluant marin : Non
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Ne contient pas de substance ayant de restrictions selon l'annexe XVII

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Directives nationales

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases H- et EUH:

Aucun

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit